Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

ANNEXE 2

NOTE TECHNIQUE POUR LA SAISIE DES VOEUX

Le mouvement départemental 2023 s'effectue uniquement sur I-PROF au moyen de MVT1D.

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier moment. En cas de problème de connexion, contacter

Orléans - Tours Assistance : 0801 901 181

Il est possible d'adresser votre demande d'assistance par mail à <u>assistance@ac-orleans-tours.fr</u> à partir d'une adresse mail personnelle professionnelle.

- L'accès peut se faire de tout poste informatique connecté à Internet.
- Pour vous connecter, vous devez :

ACCEDER A I-PROF : https://pia.ac-orleans-tours.fr/

VOUS IDENTIFIER EN SAISISSANT:

Votre compte utilisateur (initiale du prénom + nom en minuscule, sans espace, suivi éventuellement d'un chiffre)

Votre mot de passe : NUMEN ou votre mot de passe personnel

- Aller sur « Mes applications mes outils »
- Cliquer sur I-prof, accéder à l'application
- · Choisir les services, puis SIAM, phase Intra-départementale

Consultation des postes et saisie des vœux :

Vous accédez à la liste des postes vacants et susceptibles d'être vacants. Plusieurs critères de choix permettent d'affiner la consultation des postes :

- Vacants
- susceptibles vacants
- tous postes, par commune, école
- par spécialité

Dans le département de l'Indre, la liste est éditée par spécialité

Pour la saisie des vœux, 2 possibilités sont offertes :

- par numéro de poste, préalablement identifié par l'agent
- par recherche du numéro de poste

ATTENTION: pour les participants obligatoires la saisie d'un vœu groupe est obligatoire.

Dans votre boîte aux lettres I-PROF, vous recevrez après la clôture des vœux un accusé de réception qu'il faudra retourner signé accompagné des éventuelles pièces justificatives avant le <u>22 mai</u>, puis le résultat de votre demande de mutation.

ATTENTION: ouverture du service du 11 avril 12 heures au 04 mai 2023 23 heures.